

Maurel, Barbier et ses élèves (1), qui ont cherché à déterminer théoriquement la dose de lait correspondant au nombre de calories nécessaires au développement de l'enfant.

La dyspepsie des enfants au biberon tiendrait en grande partie à l'excès de caséine du lait de vache, caséine moins facilement assimilable d'ailleurs que celle du lait de femme, lait de même espèce et lait vivant. Il nous semble logique de modifier graduellement les proportions du coupage de la naissance à la fin de la première année, comme l'indique le tableau ci-après, le lait de femme variant lui-même de composition, en plus ou moins, suivant l'âge de l'enfant.

La quantité de *sucré* que prendra l'enfant sera indiquée, aussi exactement que possible, par biberon : cela vaut mieux, à notre avis, que de fixer le titre d'une solution aqueuse de coupage, puisque celui-ci variera. Le mélange de lait et d'eau qui constituera le breuvage de l'enfant sera sucré dans la proportion de 1715 en moyenne. Cette proportion pourra, l'hiver, être élevée à 1710, ou abaissée, l'été en cas de maladie, à 1720. Sur le tableau ci-après nous avons inscrit la moyenne à 1715. En général, 2 grammes de sucre suffiront pour un biberon de 30 centimètres cubes, 4 grammes pour un biberon de 60 centimètres cubes, 8 grammes pour un biberon de 120 centimètres cubes, et 10 grammes pour un biberon de 150 centimètres cubes. En comptant sept biberons, l'enfant prendra en moyenne, suivant l'époque de son développement, de 20 à 70 grammes de sucre par vingt-quatre heures. Les morceaux de sucre du commerce pèsent de 8^à 10 grammes.

Si l'on emploie le sucre en poudre, on saura qu'une demi-cuillerée à café pèse 2 grammes, une petite cuillerée à café 4

1 P.-P.-H.-J. DAUSSY.—"Contribution à l'étude de la ration alimentaire du nourrisson." 1^{ière}, Paris, 1904.—CH. LENARIE. "Contribution à l'étude de la ration alimentaire du nourrisson." 2^{ière}, Paris, 1904.